

A LA UNE**Fiscalité : La CGF signataire d'une tribune dénonçant
les dérives du débat budgétaire**

La CGF est pleinement partie prenante de la tribune publiée cette semaine dans L'Express à travers la signature de Stéphane Antiglio, Président de la CGF et Président de PHE/Autodistribution.

Un objectif commun pour les 800 chefs d'entreprises signataires : rappeler que sans entreprises fortes, il n'y a pas de croissance durable.

Les entreprises françaises font face à une pression fiscale record, une instabilité des règles et un manque de visibilité qui freinent l'investissement et l'emploi.

Les grossistes, pourtant maillons essentiels des chaînes d'approvisionnement, sont victimes chaque jour de ces contraintes et subissent les conséquences réelles sur leur compétitivité et leur capacité d'investissement.

La CGF appelle à une trajectoire fiscale claire et prévisible, condition indispensable pour restaurer la confiance, la compétitivité et la souveraineté économique de la France.

Tribune l'Express**INSTITUTIONNEL****REP - Emballages
professionnels :
la CGF reçue par la DGE**

La CGF a été reçue le 7 novembre par la Direction générale des entreprises (DGE), pour faire un point sur la mise en œuvre de la filière REP des emballages professionnels.

Ce rendez-vous s'inscrit dans la continuité du courrier adressé par Stéphane Antiglio, Président de la CGF, au Premier ministre pour l'alerter de nouveau sur les conséquences, pour les entreprises, de la mise en place de la REP des emballages professionnels, faute de parution des textes suffisamment en amont et faute de concertation avec les pouvoirs publics.

Lors de cet échange, la CGF a de nouveau alerté sur les fortes difficultés auxquelles les entreprises sont confrontées : manque de visibilité budgétaire lié à l'absence de publication des textes réglementaires, incertitudes opérationnelles sur les modalités de mise en œuvre et inquiétudes quant à l'impact de la REP sur les négociations commerciales en cours (y compris dans les marchés publics).

Ces contraintes, déjà mises en avant dans le courrier adressé au Premier ministre, fragilisent particulièrement les PME, dans un contexte économique où la pression fiscale et réglementaire ne cesse de s'intensifier.

La CGF a insisté sur la nécessité d'une approche pragmatique et progressive, garantissant une mise en œuvre effective et soutenable pour les entreprises.

CP - REP-EP : Demande de moratoire

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Participation de la CGF au Conseil National du Commerce

La CGF participait le 12 novembre à la première séance plénière du Conseil National du Commerce (CNC) présidée par Serge Papin. Le Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat a indiqué, à cette occasion, la nécessité d'avoir une stratégie à la fois défensive mais également offensive pour soutenir le commerce.

Une matinée consacrée aux grands enjeux du commerce de demain avec un rappel sur la situation du commerce et du comportement des consommateurs, la position du CNC concernant les droits de douanes américains et ses effets, les difficultés rencontrées avec les pratiques de certaines plateformes, et la présentation du rapport du "Plan Commerce" avec ses 30 propositions par Frédérique Macarez, Maire de la ville de Saint-Quentin, et Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires avec pour ligne directrice des solutions réalistes et réalisables .

Les enjeux ? Assurer un commerce équitable et souverain face au dumping international et aux défis du numérique nécessitant une mobilisation et harmonisation européenne, faciliter la vie des commerçants, disposer d'un foncier en adéquation avec la rentabilité des activités exercées ou encore la valorisation des compétences via la validation des acquis de l'expérience, autant de défis à relever.

Le CNC confirme son rôle central de partenaire stratégique pour bâtir un commerce plus durable, plus humain et plus compétitif.



CGF - BPI : lancement de l'accélérateur de Commerce de gros le 25 novembre

Bpifrance lance, avec le soutien de la CGF, l'Accélérateur Commerce de gros, programme de 18 mois qui rassemblera 25 entreprises du secteur, sélectionnées pour leur potentiel de développement et l'ambition de leur dirigeant.

Ce programme proposera des parcours conseils, formations et de la mise en réseaux afin d'aider les PME et ETI de la filière à activer les leviers de leur croissance.

Le lancement de l'accélérateur est prévu le mardi 25 novembre.

[Adhérents] Formulaire de candidature

TRANSPORT & LOGISTIQUE



La CGF présente à la journée de la filière logistique & transport de France Logistique

Ce mercredi 12 novembre, la CGF participait à la 4^{ème} journée de la filière logistique & transport de marchandises organisée par France Logistique, dont elle est membre fondateur.

Parmi les temps forts de cet évènement qui a réuni acteurs publics et privés au service de la compétitivité du secteur :

- L'allocution d'ouverture de Philippe Tabarot : « *La logistique irrigue nos territoires, connecte les bassins de vie... c'est une mosaïque dont nous devons renforcer la résilience* ».
- Les messages portés par Anne-Marie Idrac, Présidente de France Logistique pour mettre en avant « la logistique made in France ! » autour de trois enjeux majeurs :
 - valoriser une filière utile à tout le pays et essentielle pour sa résilience,
 - alerter sur « le festival de projet de taxes » auquel est confrontée la filière et qui menace la compétitivité des entreprises

- partager des propositions pour accroître la contribution de la filière aux performances économiques et environnementales de la France.

A cette occasion, France Logistique a publié le livre blanc de la filière, pour partager ses propositions. Avec une ambition : *"La France a besoin d'une filière logistique forte"* déclinée en 3 axes : l'économie, l'écologie et les territoires.

De nombreux élus et acteurs économiques ont également pris la parole lors de tables rondes thématiques.

Notons notamment l'intervention de Romain THENARD, Directeur supply chain du groupe PHE, adhérent de la FEDA, qui a témoigné lors de la table ronde « *La logistique, pilier d'une économie en transformation* ».

Livre blanc France Logistique



Décarbonation du commerce de gros : la CGF présente la feuille de route du secteur

Le 22 octobre, lors d'un évènement organisé avec la presse qui a réuni une dizaine de journalistes, la CGF a présenté les perspectives de décarbonation du commerce de gros à horizon 2030.

Pour répondre aux objectifs chiffrés et accélérer la transition en matière de flottes, d'entrepôts ou de transports externalisés, les entreprises du secteur ont identifié 5 facteurs de réussite d'ordre économique et technologique :

- Un cadre clair réaliste et progressif ;
- Une stabilité et une visibilité réglementaires, gage de sécurisation des investissements ;
- Une fiscalité stable, incitative et adaptée dans la durée aux capacités d'investissements des entreprises ;
- Un mix énergétique pour pouvoir répondre aux différents usages ;
- La montée en maturité technologique de l'écosystème de l'électromobilité.

Plan de décarbonation du commerce de gros

COMMUNICATION



Retour sur la Commission Communication de la CGF

Ce 13 novembre, se tenait la Commission Communication de la CGF en présence notamment de son Président Alain Landec, membre du bureau exécutif et Président de la FEDA.

Parmi les points abordés :

- Retour sur la valorisation du plan de décarbonation du commerce de gros lancé le 22 octobre dernier;
- Bilan des actions en relations presse menées depuis la rentrée sur les sujets majeurs pour le secteur : REP-EP, PLF, PLFSS règlement anti-déforestation...
- Présentation du plan de communication et d'influence à venir à l'occasion des Municipales 2026;
- Réflexions avec les adhérents sur la valorisation de leurs actualités dans les différents outils de communication de la CGF;
- Echanges autour de l'Assemblée générale 2026 : format et séquençage.

Merci aux adhérents pour leur participation !

ENVIRONNEMENT



Règlement européen contre la déforestation : la CGF salue la proposition de simplification du texte mais appelle à aller plus loin

La CGF accueille favorablement la proposition de report d'application des obligations pour les micros et les petites entreprises au 30 décembre 2026 et la période de tolérance des autorités pour les autres entreprises jusqu'au 30 juin 2026.

La CGF se réjouit de la création d'une catégorie "d'opérateur aval", qui permettrait aux entreprises du commerce de gros, dans des situations bien précises de bénéficier d'obligations allégées.

Néanmoins, ces obligations pourraient être encore lourdes pour les grossistes, au regard des milliers de produits gérés quotidiennement et des process logistiques décentralisés.

La CGF souhaite que les opérateurs aval soient uniquement tenus de s'enregistrer sur la plateforme européenne (TRACES), ce qui permettrait de modéliser la chaîne d'approvisionnement à partir des démarches du premier opérateur (qui reste soumis

aux obligations de diligence raisonnée et de déclaration pour les produits en cause), mais de soulager les entreprises aval de formalités quotidiennes et contraignantes.

Communiqué de presse - 06 11 25

A LIRE DANS LA PRESSE !

Néo restauration : "Déforestation : La Confédération des grossistes de France salue la proposition de simplification du parlement européen"

SOCIAL



Nouvelle version annotée de la CCN du commerce de gros

La CGF a publié une nouvelle version annotée de la Convention Collective Nationale des Commerces de Gros.

Un outil exclusivement réservé aux services RH:

- Notes explicatives pour faciliter l'application
- Articles exclus de l'extension clairement identifiés

Objectif : rendre la convention plus lisible, plus accessible, plus opérationnelle pour les professionnels du secteur.

[Adhérents] CCN annotée

EMPLOI & FORMATION



Commission Emploi & Formation : de la CGF : 2025, une année riche en réalisation

La Commission Emploi & Formation de la CGF a dressé cette semaine le bilan de ses actions 2025, centrées sur l'attractivité, l'optimisation des étapes de recrutement, et l'engagement des collaborateurs. L'année a été marquée par le succès et le retour d'expérience des outils, construits en commission, mis à disposition des entreprises adhérentes.

Les collaborations clés avec France Travail, l'AFTRAL, l'APEC et la CNIL ont été saluées pour les nouvelles perspectives qu'elles offrent au service des entreprises du

A ce titre, la commission a ouvert la voie à une collaboration avec l'AFT (Association pour le développement de la formation professionnelle dans le Transport et la Logistique) qui est intervenue pour présenter ses actualités et projets.

La feuille de route 2026, validée en commission, confirme la dynamique engagée en se focalisant sur le renforcement des partenariats, la diversification des thématiques d'intervention au profit des entreprises, et le déploiement d'un guide d'intégration des collaborateurs en cours de finalisation.

LES WEBINAIRES DE LA CGF [ADHERENTS]

Afin d'accompagner au mieux les fédérations adhérentes et leurs entreprises dans leur quotidien face aux évolutions de leur environnement, les experts de la CGF décryptent, anticipent et traduisent les évolutions juridiques, économiques et sociales à travers l'organisation de webinaires opérationnels.



👉 **20/11/25 : Décryptage des enjeux autour de la réglementation sur les prestations annexes dans un contrat de transport** [[Inscriptions](#)]

Le programme des webinaires 2026 sera communiqué très prochainement.

LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

En complément des webinaires, la CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !

👉 **Le Guide des bonnes pratiques attractivité** : Face aux difficultés de recrutement, la CGF a publié un guide d'initiatives inspirantes d'entreprises du secteur du commerce de gros, visant à attirer, recruter les talents et fidéliser les collaborateurs. Un guide accompagné de conseils, contacts et/ou liens pour les mettre en œuvre. [[LIEN](#)]

👉 **La check-list recrutement** : pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser. [[LIEN](#)]

👉 **Le guide des relations commerciales avec les grossistes** : ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques. [[LIEN](#)]

PARTENAIRES



Déclarez un arrêt de travail en ligne plus facilement !

AG2R LA MONDIALE simplifie vos déclarations d'arrêts de travail de vos salariés en vous proposant un nouveau service en ligne.

Conçu pour être simple, rapide et intuitif, ce service vous permet de transmettre en quelques clics toutes les informations nécessaires, garantissant un traitement plus fluide et efficace de votre demande.

Avec une interface optimisée et un accompagnement pas à pas, grâce à son guide « [Comment déclarer un arrêt de travail en ligne ?](#) », AG2R LA MONDIALE facilite vos démarches administratives pour vous permettre de rester concentré sur l'essentiel.

Connectez-vous et découvrez une nouvelle manière de gérer vos déclarations en toute sérénité !



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.